

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	148 605		148 605	59 703		88 901	148.91
Chiffre d'affaires NET	148 605		148 605	59 703		88 901	148.91
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			6 262	67 436		61 174	90.71
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			106			106	
Autres produits			268	132		136	103.51
Total des Produits d'exploitation (I)			155 241	127 271		27 970	21.98
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			61 108	35 572		25 536	71.79
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			3 840	3 661		179	4.89
Autres achats et charges externes *			56 760	43 841		12 919	29.47
Impôts, taxes et versements assimilés			3 280	1 740		1 540	88.50
Salaires et traitements			13 188	13 024		164	1.26
Charges sociales			8 357	3 438		4 919	143.09
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 600	5 610		990	17.65
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			623	515		107	20.81
Total des Charges d'exploitation (II)			153 755	107 401		46 354	43.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 485	19 870		18 385	92.52
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Certifié conforme à l'original 

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2022	30/09/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	433	535	102	19.08
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	433	535	102	19.08
2. Résultat financier (V-VI)	433	535	102	19.08
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 053	19 335	18 283	94.56
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 907	3 156	249	7.88
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 907	3 156	249	7.88
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	205	607	402	66.20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	205	607	402	66.20
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 702	2 549	153	6.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	158 148	130 427	27 721	21.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	154 393	108 542	45 851	42.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 755	21 884	18 130	82.84

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	25 758	18 991	6 767	7 258	491	6.76
	Autres immobilisations corporelles	44 518	30 986	13 532	15 618	2 086	13.36
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 758		6 758	6 758		
	Total II	77 034	49 977	27 057	29 634	2 576	8.69
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	8 470		8 470	12 310	3 840	31.19
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	9 906		9 906	2 982	6 924	232.23
	Autres créances	62		62	2 883	2 821	97.85
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	4 112		4 112	8 888	4 777	53.74
	Charges constatées d'avance (3)	1 265		1 265	4 073	2 808	68.94
	Total III	23 815		23 815	31 136	7 321	23.51
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	100 849	49 977	50 872	60 769	9 898	16.29

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

certifié conforme à l'original

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022	Exercice N-1 30/09/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	4 000	4 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	400	400		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	18 598	3 286	21 884	665.97
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 755	21 884	18 130	82.84
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	26 753	22 998	3 755	16.33
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	18 319	26 002	7 683	29.55
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	232	81	151	186.42
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	448	4 589	4 140	90.23
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 420	684	736	107.50
	Dettes fiscales et sociales	2 519	6 415	3 897	60.74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 182		1 182	
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	24 119	37 771	13 652	36.14
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	50 872	60 769	9 898	16.29
(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		21 464	31 230		

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 14 MARS 2023

3G RECEPTIONS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4.000 euros
Siège social : 1 rue Jean Carasso
95870 Bezons
804.553.303 RCS PONTOISE

Les associés de la SARL 3G RECEPTIONS, au capital de 4.000.00 Euros, divisé en 400 parts sociales 10 Euros chacune, se sont réunis au siège social, le 14 mars 2023 à 17 heures, en assemblée générale ordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Étaient présents :

- M. GOUGELIN Cyrille titulaire de 320 parts.
- M. GOUGELIN Kevin titulaire de 80 parts.

Total des parts : 400

L'assemblée est présidée par M. GOUGELIN Cyrille, associé gérant.

Le président constate que les associés présents ou représentés représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion ;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

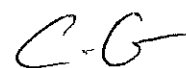
Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Approbation des comptes,
- Approbation de l'affectation du Résultat
- Lecture du rapport spécial du gérant
- Questions / Réponses

Lecture est donnée du rapport de gestion du gérant.

Lecture est donnée du rapport spécial du gérant

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour, sont soumises successivement aux voix :



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la Gérance :

- de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de **3.755 €**.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale affecte le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à **3.755 €** de la manière suivante :

- | | |
|--|----------------|
| Bénéfice de l'exercice : | 3.755 € |
| - En « report à nouveau créditeur » pour | 3.755 € |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, prend acte qu'aucune convention de ce type n'a été conclue.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide que la Gérance sera rémunérée neuf mille euros (9.000 €) plus une prime sur le CA qui ne pourra pas excéder 10% de ce dernier.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance.

La gérance

